



Jeudi 20 décembre 2007

Les Verts de l'Aude

à

Monsieur le Président
Commission Particulière du Débat Public
Contournement autoroutier de Toulouse

Monsieur le Président,

A la suite de la réunion que vous avez bien voulu organiser le jeudi 18 octobre dernier à Castelnaudary dans le cadre du débat public sur le contournement autoroutier de Toulouse, les Verts de l'Aude souhaitent apporter la contribution suivante :

- Lors du débat du 18 octobre, plusieurs intervenants ont posé des questions qui nous ont paru très pertinentes dans le cadre du débat que vous avez animé. La nécessité de réduire le trafic routier, en cohérence avec les travaux du Grenelle de l'environnement, les travaux du G.I.E.C. et le récent sommet de Bali sur le réchauffement climatique, a été rappelée. L'importance de l'impact écologique, malgré toutes les précautions qui peuvent être prises pour le limiter, a été évoquée. L'incohérence du plan de déplacement urbain de Toulouse et l'insuffisance du recours aux transports publics, ont été soulignés. Les Verts de l'Aude partagent les mêmes préoccupations à propos du projet en débat.

- Nous contestons le bien fondé de ce contournement alors que l'engorgement routier de Toulouse apparaît principalement lié, dans les études mêmes qui ont été présentées dans les documents du débat, aux trafics intra urbain et de proximité. Comme l'a souligné le secrétaire régional des Verts Midi-Pyrénées lors de la réunion du 13 septembre 2007, la création d'autoroutes permettra l'accroissement du trafic routier, car ce n'est pas en créant des routes qu'on diminue le trafic. Cet aspect constitue, selon nous, un point d'opposition majeur au projet, à l'heure où les technologies du transport routier ne permettent pas encore d'espérer une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, qui constitue pourtant un défi planétaire. Or, l'augmentation de ce trafic concernera essentiellement le trafic de transit et ne viendra pas réduire le trafic de l'agglomération toulousaine. L'Aude, département voisin immédiat, serait donc bien concernée par les nuisances de ce trafic supplémentaire.

.../...